

# OBSERVATOIRE

BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

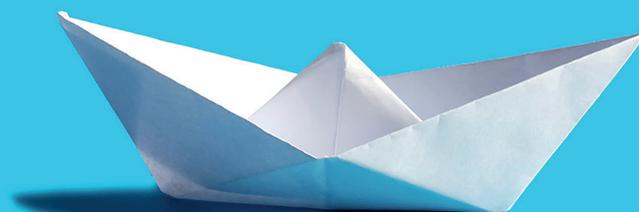
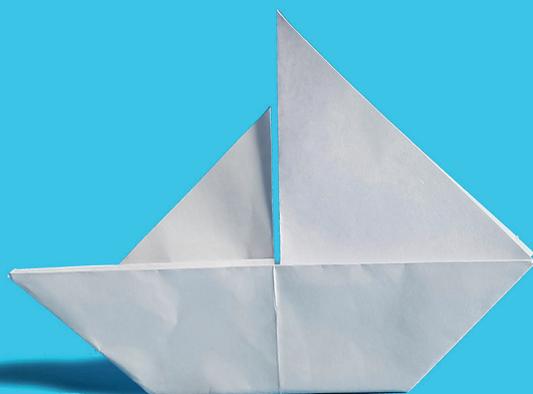
TOURISME

## DU TOURISME FLUVIAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Bilan 2021 | mai 2022



### CE QU'IL FAUT RETENIR POUR 2021

#### 1 330 km de voies navigables

Une offre fluviale toujours dominée par les coches de plaisance en termes de nombre de bateaux, et par les paquebots fluviaux en termes de capacité de passagers.

La filière, dont la clientèle est essentiellement étrangère, a été pleinement touchée par l'impact de la pandémie. Cependant, malgré cette baisse de la fréquentation, on note une forte progression de la clientèle française qui, même si elle ne comble pas le recul des clientèles étrangères, a permis d'attirer de nouveaux pratiquants, ce qui peut être positif pour l'avenir du tourisme fluvial.

#### Coches de plaisance

Recul de 35% de la fréquentation par rapport à 2019, mais très forte progression de la clientèle française, qui représente en 2021 77% de la clientèle totale (contre 27% en 2019).

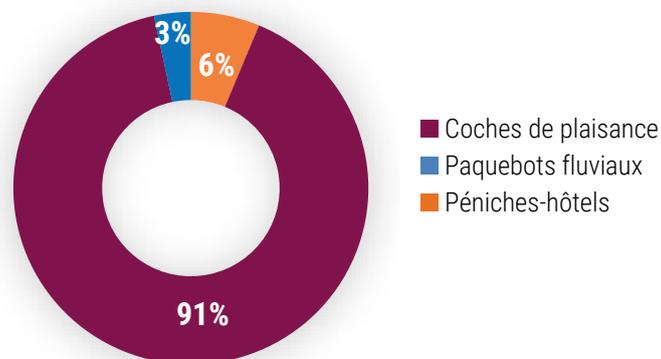
#### Péniches-hôtels

Diminution du nombre de passagers de 69% par rapport à 2019 (-2636 passagers). Egalement forte diminution du nombre de péniches ayant navigué en 2021 (-35% par rapport à 2019). Les étrangers restent la clientèle quasi exclusive de ce type de prestation puisqu'ils représentent 91% des passagers transportés.

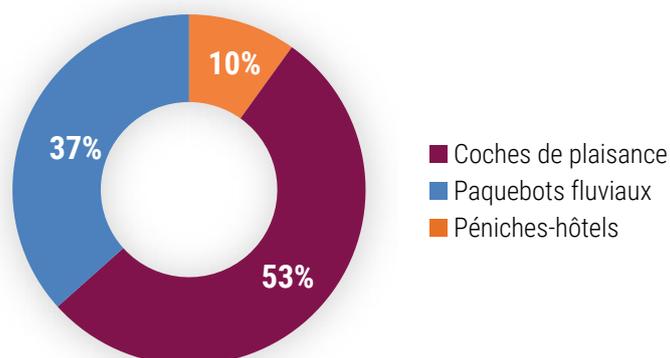
#### Paquebots fluviaux

On note une diminution de 50% de la flotte ayant sillonné la région par rapport à 2019 (-13 bateaux), ce qui a engendré une diminution de 68% des escales par rapport à 2019.

Répartition de l'offre par type de bateau



Répartition du nombre de lits par type de bateau



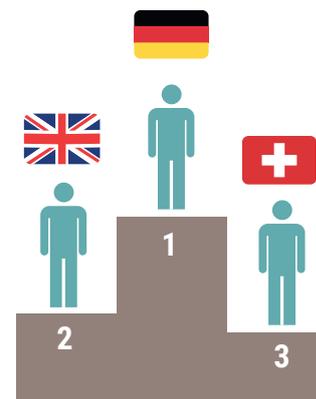
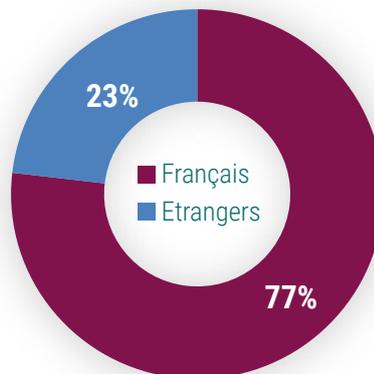
## ACTIVITÉ DES LOUEURS DE BATEAUX

2021 : PRÈS DE 13 000 PASSAGERS TRANSPORTÉS, 2 884 CONTRATS VENDUS, SOIT -35% PAR RAPPORT À 2019 \*

En 2021, l'offre de location de bateaux habitables s'établit à **335 unités**, soit 19% de moins qu'en 2019, du fait de la fermeture de certaines bases de location, dûe au COVID ou aux problèmes de navigation rencontrés sur certaines voies d'eau. Les quatre opérateurs nationaux (Le Boat, Locaboat, les Canalous et Nicols) restent les premiers exploitants.

La fréquentation étrangère accuse un fort recul (-80%, soit - 2 750 contrats) par rapport à 2019. En revanche, la clientèle française, qui était en diminution en 2019, repart fortement à la hausse en progressant de 112% (soit + 1 171 contrats) ; et, pour la 1<sup>ère</sup> fois, la part de la clientèle française est plus importante que la part de la clientèle étrangère. Les loueurs ayant répondu à l'enquête se disent satisfaits de la saison 2021 et sont globalement confiants pour la saison 2022, bien qu'un peu inquiets notamment face à l'évolution de la situation en Ukraine et aux aléas climatiques qui perturbent la navigation.

Répartition des clientèles



\*Evolution calculée sur la même base de répondants en 2019 et 2021

## ACTIVITÉ DES PAQUEBOTS FLUVIAUX

2021 : 282 ESCALES ENREGISTRÉES, SOIT PRÈS DE 600 DE MOINS QU'EN 2019 (-68%), MAIS 185 DE PLUS QU'EN 2020.

La flotte qui sillonne le bassin Rhône-Saône est composée de **24 bateaux**.

Ces bateaux peuvent accueillir de **50 à 190 personnes**.

Ils ont effectué **280 escales** dans 7 ports (Saint-Jean-de-Losne, Seurre, Chalon-sur-Saône, Tournus et Mâcon).

Cette diminution de près de 70% s'explique par le mode de pratique de ce type de bateau, qui consiste à voyager en groupe ; de ce fait, avec la pandémie, la navigation a pu se faire que sur une période très restreinte en 2021.

Répartition des escales par ville

VILLE/PORT	NOMBRE D'ESCALES EN 2021	ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2019
Saint-Jean-de-Losne	8	-67%
Seurre	0	-100%
Chalon-sur-Saône (3 ports)	87	-75%
Tournus	55	-60%
Mâcon	282	-68%

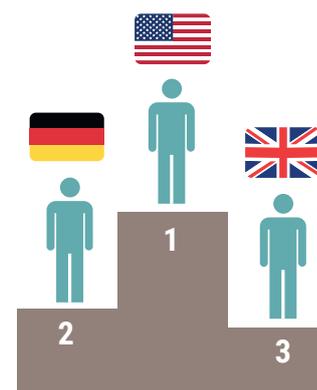
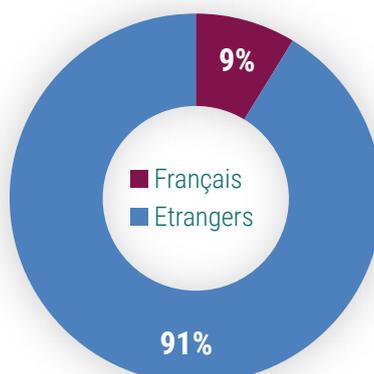
## ACTIVITÉ DES PÉNICHES-HÔTELS

2021 : 1 182 PASSAGERS AU TOTAL\* SOIT -69% DE PASSAGERS TRANSPORTÉS PAR RAPPORT À 2019

22 péniches hôtels ont navigué en Bourgogne-Franche-Comté (Canal de Bourgogne, Canal du Nivernais, Canal de Briare, Canal latéral à la Loire, Saône, Yonne), soit 35% de moins qu'en 2019.

On enregistre une diminution de 69% du nombre de passagers par rapport à 2019.\* Plus de 90% de la clientèle est étrangère et parmi eux 78% proviennent de marchés « lointains » (essentiellement USA). Les clientèles européennes citées par les prestataires ayant répondu à l'enquête sont : les Allemands, les Britanniques et les Belges. Après cette année qu'ils jugent difficile, les prestataires sont plutôt confiants pour la saison 2022.

Répartition des clientèles

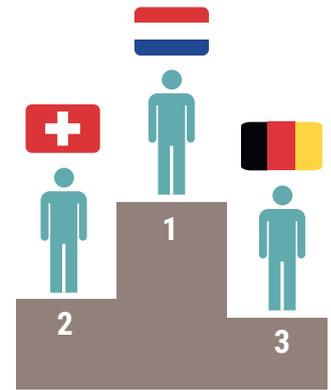
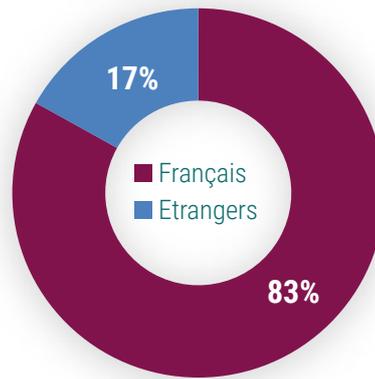


\*Evolution calculée sur la même base de répondants en 2019 et 2021

# ACTIVITÉ DES BATEAUX-PROMENADES

2021 : LES 13 BATEAUX PROMENADES AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE ONT TRANSPORTÉ 26 768 PASSAGERS. POUR LA PLUPART, LA SAISON 2021 EST MÉDIOCRE NOTAMMENT DU FAIT DE L'IMPACT COVID ET DE LA MAUVAISE MÉTÉO. LA SAISON 2022 EST POUR LA MAJORITÉ PERÇUE COMME ÉTANT ENCOURAGEANTE.

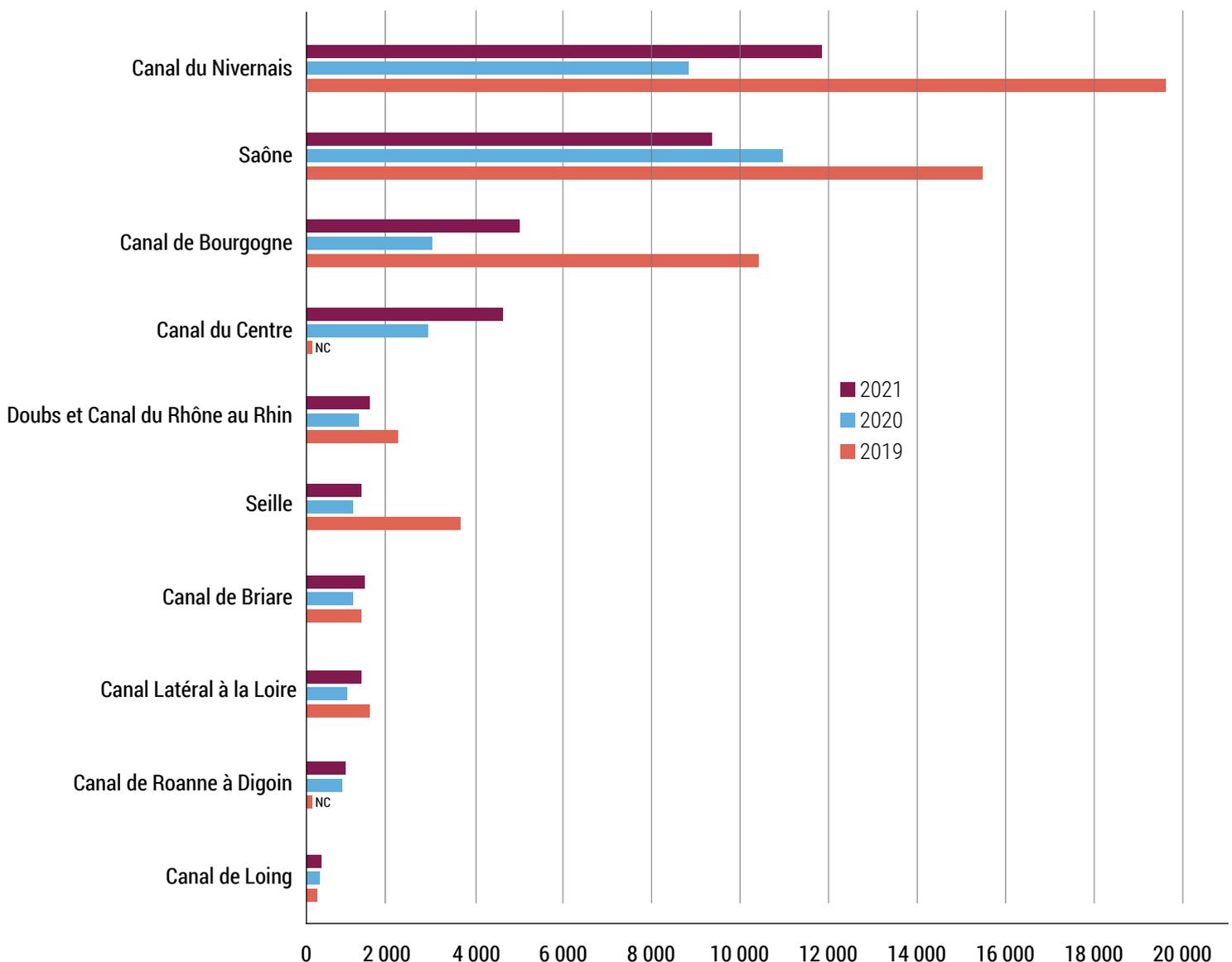
Répartition des clientèles



\*Données issues des prestataires ayant répondu à l'enquête (51,6%)

## FRÉQUENTATION DES VOIES NAVIGABLES - PASSAGES AUX ÉCLUSES

APRÈS UNE DIMINUTION DE PRÈS DE 50% (SOIT - 28 264) DU NOMBRE DE PASSAGES AUX ÉCLUSES ENTRE 2019 ET 2020, LA FRÉQUENTATION (BIEN QUE NE RÉATTEIGNANT PAS LE NIVEAU DE 2019) REPART LÉGÈREMENT À LA HAUSSE EN 2021, AVEC UNE AUGMENTATION DE 13% (+ 3 778 PASSAGES) PAR RAPPORT À 2020. A PART LA SAÔNE QUI VOIT SA FRÉQUENTATION DIMINUER DE 14,7%, TOUTES LES AUTRES VOIES NAVIGABLES ENREGISTRENT UNE PROGRESSION.

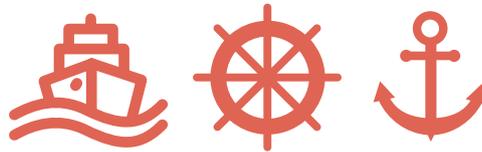


## GLOSSAIRE

**Bateau-promenade (BP)** : bateau aménagé pour transporter des personnes autres que l'équipage ou le personnel de bord. Ils peuvent être équipés d'une cuisine et sont alors qualifiés de bateau-promenade avec restauration (BPR). Sont donc exclus de cette catégorie « restauration » les bateaux proposant, de manière ponctuelle, la restauration par un traiteur par exemple, car ils ne sont pas équipés d'une cuisine et d'une salle de restaurant.

**Péniche-hôtel (PH)** : bateau à passagers proposant des croisières dont la capacité est inférieure ou égale à 50 places (en moyenne, ces bateaux proposent 12 places). Les bateaux dont la capacité est supérieure à 50 places sont appelés **paquebots fluviaux (PF)**.

**Coche de plaisance** : bateau de location d'une longueur comprise entre 5 et 15 mètres. On distingue les locations habitables (LH) des locations non habitables (LNH). Les locations habitables proposent des séjours de plusieurs jours. Les locations non habitables se louent à l'heure, la demi-journée ou la journée. Il peut s'agir de bateaux électriques de plus de 5,5 m avec une motorisation supérieure à 9,9 cv. Les locations non habitables en plan d'eau fermé ne sont pas recensées dans la flotte.



### Pour en savoir plus, vous pouvez contacter :

Fanny TESSUTO  
Tel. 03 80 280 284 - Fax 03 80 280 300  
f.tessuto@bfctourisme.com

L'Observatoire Régional du Tourisme dispose de résultats plus détaillés (par activité, par département).

Pour télécharger ce document : <http://pros.bourgognefranchecomte.com>

Un grand merci aux prestataires touristiques de Bourgogne-Franche-Comté pour leur participation à cette enquête !  
On compte à nouveau sur vous pour la nouvelle enquête début 2022.

Source : Bourgogne-Franche-Comté Tourisme - Voies Navigables de France – enquête 2021

